

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE CASTEX

DELIBERATION N° 2023-12 DU 1^{er} AVRIL 2023

Nombre de conseillers en exercice : 5	
Présents : 3	Absents : 1
Représentés : 0	Votants : 3
POUR : 3	CONTRE : 0
Abstention : 0	Quorum : 3

Le premier avril deux mille vingt-trois à neuf heures trente minutes, les membres du Conseil Municipal se sont réunis en séance ordinaire, en séance publique limitative en lien avec les directives sanitaires liées au covid-19, à la Mairie, sur la convocation qui leur a été adressée par Madame La Maire conformément aux articles L.2121-10 et L.2122-8 du Code Général des Collectivités Territoriales. La séance a été ouverte sous la présidence de Madame Anne COURTIAL, Maire.

Présents : Virginie BROS-FACER, Mélanie COT, Anne COURTIAL et Didier GABRIEL et Marie-Dominique SELETTI

Absents : Aucun

Secrétaire de séance : Virginie BROS FACER

Date de convocation : 28/03/23

Date d'affichage : 28/03/23

VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF DU BUDGET COMMUNAL 2022

Madame la Maire quitte la salle.

Sous la présidence de Madame Mélanie COT, Adjoint au Maire chargé de la préparation des documents budgétaires, le Conseil Municipal examine le compte administratif communal 2022 qui s'établit ainsi :

Fonctionnement	
Résultat reporté	82 536.40 €
Recettes 2022	107 982.16 €
Dépenses 2022	79 984.04 €
	27 998.12 €
Résultat de clôture 2022	110 534.52€
Investissement	
Résultat reporté (résultat de clôture 2021)	- 2 098.93 €
Recettes 2022	28 297.16 €
Dépenses 2022	58 703.26 €
	- 30 406.10€
Résultat de clôture 2022	- 32 505.03 €
Restes à réaliser	
Restes à réaliser en Recettes	14 837.00 €
Restes à réaliser en Dépenses	880.00 €

Envoyé en préfecture le 07/04/2023

Reçu en préfecture le 07/04/2023

Publié le

ID : 009-210900841-20230401-2023_12-DE

Berser
Levrault

Besoin de financement	
Résultat de clôture 2021 :	- 2 098.93 €
Résultat de clôture 2022 :	- 30 406.10 €
Restes à réaliser en dépenses d'investissement :	- 880.00 €
Restes à réaliser en recettes d'investissement :	14 837.00 €
	- 18 548.03 €

Le conseil municipal approuve à l'unanimité des membres présents le compte administratif du budget communal 2022.

Pour extrait conforme au registre des délibérations

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que ci-dessus.

Fait et délibéré à Castex, le 1^{er} avril 2023

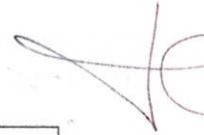
Le secrétaire de séance,

V. BROS-FACER



Madame La Maire,

Anne COURTIAL



Le Maire certifie sous sa responsabilité

Le caractère exécutoire de cet acte le 07 AVR. 2023

Après dépôt en sous-préfecture le 07 AVR. 2023

Après publication ou notification le 07 AVR. 2023